

Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile-de-France, lance une campagne de mesure du bruit à l'échelle régionale, destinée à renseigner sur la multiexposition des Franciliens aux différentes sources de pollution sonore (ferroviaire, routière, aérienne, industrielle...).



Bruitparif, l'observatoire du bruit en Ile-de-France, lance une campagne de mesure du bruit à l'échelle régionale, destinée à renseigner sur la multiexposition des Franciliens aux différentes sources de pollution sonore (ferroviaire, routière, aérienne, industrielle...).

D'octobre 2006 à décembre 2007, la vaste campagne de bruit, qui comptera 250 points de mesure mobiles répartis de manière équilibrée sur le territoire francilien, permettra de caractériser les différents niveaux de bruit dans différents contextes d'exposition. Parmi les différentes sources de bruit, le bruit routier occupe bien sûr la majorité des points de mesure (88), contre 51 pour le bruit ferroviaire, 37 pour le bruit aérien, 34 pour le bruit industriel et 16 pour le bruit des loisirs. Enfin, du côté des zones calmes, trente d'entre elles feront l'objet de relevés acoustiques. La carte et la liste des emplacements prévisionnels de mesure est disponible sur le site de Bruitparif. « *Pour la première fois, à l'échelle régionale, la problématique du bruit dans l'environnement est appréhendée en tenant compte des contextes de multi exposition fréquents en zone urbaine* », souligne le président de Bruitparif, Pascal Marotte. Quatre salariés de l'association, deux véhicules et six stations de mesure mobiles seront déployés sur le terrain pour mener à bien cette campagne.

Un tel dispositif vise à dresser un diagnostic relativement complet des typologies d'exposition au bruit des Franciliens, un premier bilan sur la base duquel une stratégie de surveillance sur le long terme pourra être définie. L'exploitation des données permettra de calculer les principaux indicateurs énergétiques requis notamment par la directive européenne, comme le Lden, le niveau moyen énergétique sur les périodes jour, soirée, nuit. L'objectif final d'une telle démarche est de caractériser de manière objective et indépendante le bruit en Ile-de-France, afin d'aider les autorités locales et les pouvoirs publics à mettre en place des politiques d'aménagement durables réellement soucieuses de la qualité de l'environnement sonore. En outre, les résultats obtenus pourront être confrontés aux différentes normes ou recommandations en vigueur : valeurs guides préconisées par l'Organisation mondiale de la santé, recommandations de l'Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires ou du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

Selon Fanny Mietlicki, directrice de Bruitparif, la campagne de mesures vise aussi à fournir aux

collectivités locales des données pour compléter leurs cartes de bruit; de fait, outre cette campagne de mesure, figure également au programme de Bruitparif l'assistance auprès des collectivités locales de l'agglomération parisienne qui ont en charge la mise en œuvre de la directive européenne 2002/49/CE sur la gestion du bruit dans l'environnement. Pour mémoire, cette directive prévoit que, d'ici le 30 juin 2007, soient établies des « cartes stratégiques » du bruit pour les grandes agglomérations et les grandes infrastructures de transport, et que ces cartes servent ensuite à l'élaboration de plans de prévention du bruit dans l'environnement.

L'Ile-de-France a pour ambition de se positionner comme la « meilleure Ecorégion d'Europe » ; pour ce faire, elle avance sur tous les fronts : patrimoine naturel, biodiversité, eau, déchets ménagers, pollution de l'air et nuisances sonores. La Région est par exemple devenue le principal partenaire d'AirParif, le réseau de surveillance de la qualité de l'air, qui réalise même des prestations au Québec. La création en 2004 de Bruitparif, à l'initiative du Conseil régional d'Ile-de-France, participe de ce souhait de la Région de répondre aux aspirations des Franciliens de disposer d'informations fiables sur les niveaux sonores auxquels ils sont exposés.

Quand on interroge les Franciliens, le bruit est la première pollution qui leur vient à l'esprit. Et pour cause, selon Bruitparif, un demi million de personnes en Ile-de-France résideraient en zone de « point noir » pour le bruit routier, 55 000 sont exposées significativement au bruit des voies ferrées, tandis que 283 000 personnes sont concernées par les plans de gêne sonore de CDG et Orly. Depuis les années 1990, le Conseil régional a mobilisé 330 millions d'euros pour la protection acoustique routière dans le cadre du rattrapage des points noirs du bruit. Une étude régionale menée en 2005 sur 5000 patients de plus de 15 ans, répartis dans trente communes, devrait être rendue publique sous peu : ce travail ambitionne de mieux comprendre le lien entre le bruit et la santé.

Source : communiqué de presse du 13 septembre 2007 - www.bruitparif.fr